

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

N° 2019-23

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière : Autres
domaines de
compétences

Sous matière : Autres
domaines de
compétences des
communes

OBJET :
OPERATION
« VILLE
DURABLE »
N°2019-01 —
APPROBATION DU
REGLEMENT DE
LA LOTERIE A
L'OCCASION DE
LA SEMAINE
DEVELOPPEMENT
DURABLE

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL
EN DATE DU : 22.01.2019

AFFICHAGE EN DATE
DU : 22.01.2019

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU : 01 FEV. 2019

Séance du Conseil Municipal du 28 janvier 2019,
Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence
de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, GUILHEM
Evelyne, CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, RATABOUIL
Jacqueline, GUIRAUD Philippe, BATIGNE Brigitte, TAURINES André, ZAMAI
Giovanni, BESSET Jacqueline, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-
MASSET Jean-François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine,
RUIZ Patricia, BARTHES Chantal, SOULIER Agnès, BUSTOS Jean-Paul, CHOPIN
Marie-Christine, THOMAS Guy, THOMAS Eric, RATABOUIL Michel,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations :

M. SOL Philippe donne procuration à M. GUIRAUD Philippe,
Mme EL KAHAZ Sarah donne procuration à M. TAURINES André,
Mme THOMAS-DAIDE Hélène donne procuration à M. LINOU Stéphane,
Mme ISSALYS Jeanne donne procuration à M. ZAMAI Giovanni,

Absents :

M. LINOU Stéphane,
Mme POUPEAU Nathalie,

Secrétaire : Mme CHABERT Sabine,

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée que :

Du 14 au 19 mai 2019, la Ville de Castelnaudary organise à l'instar de la
semaine européenne du développement durable une série d'animations
autour du thème : « L'abeille et les pollinisateurs ».
Cet évènement est organisé chaque année depuis 2012.

Le pré-programme de la semaine du Développement Durable est le
suivant :

Public scolaire :

Mardi 14 mai : Ciné-débat avec les lycées

Mercredi 15 mai : Atelier de reconnaissance et d'étiquetage des plantes
mellifères du rucher pédagogique avec des classes de filière
Aménagements Paysagers du lycée agricole PPR.

Jeudi 16 & vendredi 17 mai :

8 ateliers pour les écoles

Grand public :

Mercredi 15 mai : ciné-débat sur les abeilles et la nature en ville

Samedi 18 mai :

Randonnée botanique animée par David Richin

Inauguration du jardin du rucher pédagogique

Visite du rucher de Jean-Louis Serres

Dimanche 19 mai :

« Fête des pollinisateurs » : conférence, pièce de théâtre, stands, animations, musique.

Le budget prévisionnel de l'opération s'élève à : 15 000€ TTC (hors protocole).

Dans ce cadre, un jeu sous forme de loterie est organisé par la Ville, du lundi 29 avril au vendredi 17 mai 2019 (ouverture de la participation), tirage au sort le dimanche 19 mai 2019.

Ce jeu se déroule de la façon suivante :

- QCM de 8 questions autour des abeilles et pollinisateurs
- 1 bonne réponse par question ; toutes les réponses sont disponibles dans le livret créé à cet effet.
- 7 bonnes réponses minimum pour être sélectionné pour le tirage au sort
- Quiz distribué sous format papier avec le flyer du programme de la semaine ; quiz disponible sur le site de la Ville pour être imprimé ; + communication sur le facebook de la Ville
- Point de collecte des bulletins : Mairie.
- Lors du tirage au sort, la remise du lot est immédiate : le participant tiré au sort doit être présent dans la salle ou représenté par une tierce personne possédant une pièce d'identité du participant.

Il est doté des lots suivants, attribués chronologiquement aux participants valides tirés au sort et déclarés gagnants et chaque gagnant remporte un seul lot :

- 1 vélo électrique
- 1 panier garni de produits de la ruche (Nombre de panier à gagner : 9)

Le coût de l'ensemble de ces lots pour la Ville s'élève à 965€ TTC environ. Les frais d'impression du quiz rentreront dans le budget communication de l'évènement.

Le règlement de ce jeu est formalisé dans le document joint à la délibération.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

APPROUVE le règlement de la loterie organisée du 29 avril au 17 mai 2019 pour la semaine du développement durable, tirage au sort le 19 mai 2019.

PRECISE que les crédits seront inscrits au budget, nature 6232, Fêtes et cérémonies.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 28 janvier 2019.

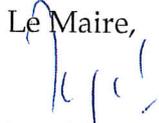
Ampliation faite le :
31 JAN. 2019
Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le :
30 JAN. 2019
Par publication le :
01 FEV. 2019
Par délégation,
Le Directeur Général des Services



Hervé ANTOINE



Le Maire,


Patrick MAUGARD